



CONSTRUIRE DES PORTEFEUILLES PLUS SOLIDES

Intégration des critères ESG

chez J.P. Morgan Asset Management

Chez J.P. Morgan Asset Management, nous sommes convaincus que les « business models » les plus pertinents sont ceux qui ont été pensés pour le long terme. Nous savons que la façon dont les entreprises gèrent les risques et les opportunités ESG a des conséquences sur leurs performances commerciales. Nous avons défini une méthode en 10 points permettant d'intégrer les facteurs ESG que nous jugeons les plus pertinents à nos processus d'investissement actif.

Facteurs ESG : de quoi s'agit-il ?

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un ensemble de paramètres – susceptibles d'affecter la performance des entreprises et d'autres émetteurs de titres. Nous pensons qu'il est très utile de prendre en compte la façon dont les émetteurs gèrent les risques et les opportunités ESG lorsque nous sommes amenés à prendre des décisions d'investissement.



Note : Les facteurs ESG mentionnés ne sont pas exhaustifs et sont donnés à titre d'illustration.

L'intégration des critères ESG chez J.P. Morgan Asset Management

L'intégration des critères ESG sert à éclairer les décisions d'investissement prises au sein de J.P. Morgan Asset Management. Depuis 2016, nous nous employons à intégrer les critères ESG dans nos processus d'investissement pour les stratégies actives de notre plateforme d'investissement dès lors que nous les jugeons importants et pertinents.

Nos pôles Alternatives, Equities, Global Fixed Income, Currency & Commodities (GFICC), Global Liquidity et Global Asset Management Solutions ont formalisé leurs processus d'intégration des critères ESG pour les mandats dédiés et les fonds, aussi bien pour les stratégies traditionnelles que pour les stratégies durables. Nous vous invitons à consulter les prospectus de chaque fonds pour savoir si ces derniers intègrent les critères ESG.

Aujourd'hui, nos stratégies actives intégrant les critères ESG représentent 2 000 milliards de dollars d'encours.*

* Source : J.P. Morgan Asset Management. Au 30 juin 2020.

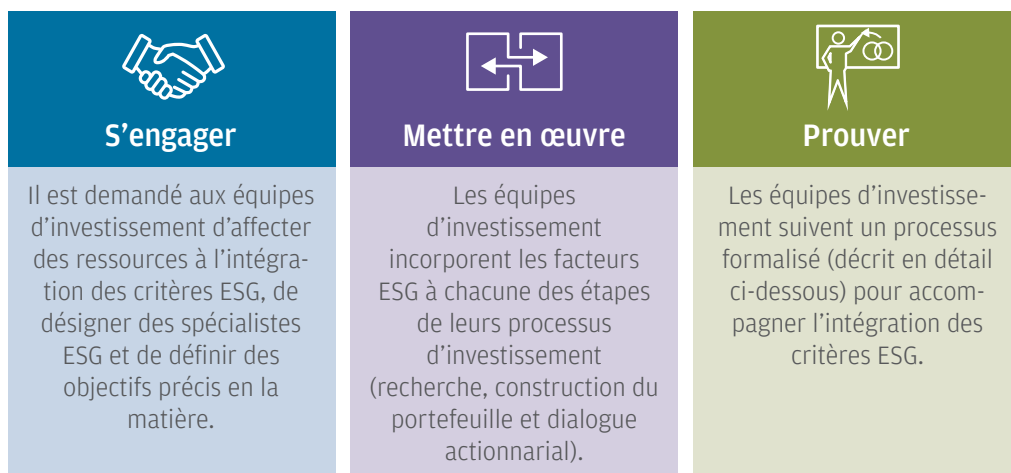
Notre méthode d'intégration en 10 points

Les facteurs ESG sont intégrés à chaque processus d'investissement en cohérence avec le style d'investissement sous-jacent. Toutefois, nous utilisons la même méthode en 10 points pour évaluer l'intégration de ces facteurs dans les différentes stratégies.

	Paramètres	Questions subsidiaires
Recherche & gestion de portefeuille	1 Analyste/ due diligence préalable à l'investissement	<ul style="list-style-type: none"> L'intégration des critères ESG fait-elle partie intégrante du processus de recherche ou de due diligence préalable à l'investissement ? Les analystes entretiennent-ils un dialogue avec les entreprises sur les enjeux ESG et exploitent-ils les informations ESG dans leur analyse ?
	2 Prise en compte dans la gestion de portefeuille / les décisions d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> Les aspects ESG sont-ils fondamentaux dans le processus décisionnel en matière d'investissement ? Les facteurs ESG aboutissent-ils à une révision des pondérations dans le portefeuille ? Les gérants de portefeuille et/ou les membres du comité d'investissement peuvent-ils passer outre l'analyse ESG ou l'enrichir ?
	3 Place accordée aux données de tiers	<ul style="list-style-type: none"> Des données indépendantes, externes ou de tiers sont-elles incorporées à l'analyse ESG ? Comment les données sont-elles utilisées ? L'équipe a-t-elle recours à une seule source de données, ou bien à des sources de données externes à des fins de vérification ?
	4 Importance des recherches menées en interne	<ul style="list-style-type: none"> Quel est le poids des données de tiers dans les recherches menées en interne ? Les données externes ou de tiers sont-elles prépondérantes ? Des indices laissent-ils supposer que les scores ESG ont été créés par l'équipe ? Le cas échéant, l'équipe rencontre-t-elle les entreprises pour échanger sur les aspects ESG ?
	5 Suivi des entreprises/ secteurs	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe a-t-elle pris en compte les différences sectorielles lors de l'intégration des critères ESG et réfléchi à leur pertinence ? Si tel est le cas, comment ces différences ont-elles été intégrées ?
Description	6 Description de la méthodologie d'intégration	<ul style="list-style-type: none"> La façon dont les critères ESG sont intégrés est-elle décrite ? Une méthodologie spécifique ou un cadre ont-ils été utilisés et communiqués au sein de l'équipe ?
	7 Description de données / méthodes de recherche exclusives	<ul style="list-style-type: none"> Existe-t-il des données et recherches exclusives ? Existe-t-il des études de cas/exemples qui le démontrent ? Le dialogue actionnarial continu fait-il partie du processus et comment est-il notifié, notamment concernant les principaux facteurs ESG relevés ?
Contrôle	8 Gestion et surveillance des risques	<ul style="list-style-type: none"> Les rôles et les responsabilités dans le processus d'intégration des critères ESG sont-ils clairement définis de manière à garantir la gestion et la surveillance des risques ? Comment s'opère la gestion des risques au cours de l'intégration des critères ESG ?
	9 Systématisation	<ul style="list-style-type: none"> Le processus est-il mis en œuvre à l'aide d'un système centralisé tel que J.P. Morgan Spectrum™ de manière à ce que toutes les équipes d'investissement puissent l'exploiter ? Les informations issues de l'intégration des critères ESG sont-elles communiquées à l'ensemble de l'équipe, et pas uniquement à un nombre restreint d'individus ?
	10 Contrôle et maintenance en continu	<ul style="list-style-type: none"> Comment le contrôle de l'intégration des critères ESG se déroule-t-il ? Existe-t-il un forum pour discuter des améliorations à apporter à l'intégration des critères ESG ?

Trois étapes vers l'intégration

Nos équipes d'investissement obtiennent le label « ESG integrated » au terme d'un processus d'évaluation structuré en trois étapes.



Notre équipe dédiée à l'investissement durable, en partenariat avec un groupe de travail composé de gérants de portefeuille, d'analystes et de spécialistes confirmés du dialogue actionnarial, définit notre approche de l'intégration des critères ESG à l'échelle de notre entreprise et évalue les stratégies mises en œuvre pour obtenir le label « ESG integrated ».

Nos responsables de l'investissement vérifient chaque trimestre que les stratégies intégrées continuent de prendre véritablement en compte les facteurs ESG pertinents dans leurs processus d'investissement.

Pourquoi l'intégration des critères ESG est-elle importante ?

Notre conviction que l'intégration des critères ESG peut se traduire par de meilleures performances corrigées des risques repose sur un nombre grandissant d'études empiriques. Selon une méta-analyse de plus de 2 000 études universitaires, la plupart des études empiriques (environ 89 %) mettent en évidence une corrélation positive entre les facteurs ESG et la performance financière des entreprises.*

À nos yeux, il est clair que les facteurs ESG auront une influence grandissante sur la capacité des entreprises à poursuivre leur activité et à dégager des bénéfices, aujourd'hui et sur le long terme. Nous pensons que l'intégration systématique des données ESG à notre processus d'investissement, lorsque cela est pertinent, contribuera à l'obtention de meilleures performances financières grâce à des décisions d'investissement mieux éclairées et à une gestion des risques plus rigoureuse.

Pour en savoir plus sur notre approche de l'intégration des critères ESG ou sur notre gamme de solutions d'investissement durable, nous vous prions de bien vouloir contacter votre interlocuteur J.P. Morgan Asset Management.

* Gunnar Friede, Timo Busch et Alexander Bassen, « ESG and financial performance: aggregated evidence from more than 2000 empirical studies », Journal of Sustainable Finance & Investment, 5:4 (2015), 210-233, <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/20430795.2015.1118917>.

CONSTRUIRE DES PORTEFEUILLES PLUS SOLIDES

Chez J.P. Morgan Asset Management, la collaboration avec nos clients pour construire des portefeuilles plus solides est au cœur de notre mission.

Nous sommes engagés à partager nos expertises, notre recherche et proposer nos solutions pour vous aider à prendre de meilleures décisions d'investissement.

Quel que soit votre objectif financier, nous pourrons l'atteindre ensemble.



RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS/INVESTISSEURS QUALIFIÉS - NE PAS DISTRIBUER AU PUBLIC

Ce document est fourni à titre d'information uniquement et les opinions qu'il contient ne constituent en aucun cas un conseil ou une recommandation en vue d'acheter ou de céder un quelconque investissement ou intérêt y afférent. Toute décision fondée sur la base des informations contenues dans ce document sera prise à l'entière discrétion du lecteur. Les analyses présentées dans ce document sont le fruit des recherches menées par J.P. Morgan Asset Management, qui a pu les utiliser à ses propres fins. Les résultats de ces recherches sont mis à disposition en tant qu'informations complémentaires et ne reflètent pas nécessairement les opinions de J.P. Morgan Asset Management. Sauf mention contraire, toutes les données chiffrées, prévisions, opinions, informations sur les tendances des marchés financiers ou techniques et stratégies d'investissement mentionnées dans le présent document sont celles de J.P. Morgan Asset Management à la date de publication du présent document. Elles sont réputées fiables à la date de rédaction. Elles peuvent être modifiées sans que vous n'en soyez avisé. La performance et les rendements passés ne préjugent pas forcément des résultats présents ou futurs. Il est à noter par ailleurs que la valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent évoluer en fonction des conditions de marché. Aucune certitude n'existe quant à la réalisation des prévisions. J.P. Morgan Asset Management est le nom commercial de la division de gestion d'actifs de JPMorgan Chase & Co et son réseau mondial d'affiliés. Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Les informations et les données que vous communiquerez ponctuellement seront collectées, stockées et traitées par J.P. Morgan Asset Management dans le respect de la Politique de confidentialité (EMOA). La Politique de confidentialité (EMOA) est disponible sur le site <http://www.jpmorgan.com/pages/privacy>.

Publié en France par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. - Succursale de Paris - 14 place Vendôme, 75001 Paris. Capital social : 10 000 000 euros - Inscrite au RCS de Paris : n° 492 956 693.

LV-JPM52791 | 11/20 | 0903c02a82a42788